

DÉCLARATION ANTI-INTIMIDATION

Chers élèves, ci-dessous vous allez voir votre déclaration contre l'intimidation. À la fin, nous vous demandons de la signer et de la montrer à vos parents.

Qu'est-ce que l'intimidation?

C'est de menacer quelqu'un, lui mettre de la pression. L'intimidation peut être verbale, physique ou mentale.

Déclaration

- **NON! Car on ne veut pas se coucher en se demandant en permanence si on va être intimidé le lendemain.**
- **Car l'école c'est un milieu pour apprendre et pas pour se battre.**
- **Car trop d'intimidation peut mener à des gestes auto-destructeurs.**
- **Non à l'intimidation, car l'école ne sera plus un milieu de vie agréable, mais le contraire du paradis!**
- **Si chacun met du sien, l'intimidation pourrait disparaître avec le temps.**

Nous vous encourageons à ...

- **dénoncer les coupables, car parler c'est grandir!**
- **à dire non à tout ce qui ne vous plaît pas.**

Je m'engage à promouvoir la non-violence et à dénoncer tout acte d'intimidation.

Élève/ parents

Directeur date

N'oubliez pas : si vous vous faites intimider, parlez-en pour être en sécurité!

- **30% de l'intimidation se fait verbalement et la plupart du temps dans la cour d'école.**
- **2 personnes sur 5 ne dénoncent pas les actes d'intimidation dont ils sont victimes.**
- **Dans 57% des cas, l'intimidation cesse en moins de 10 secondes lorsqu'un ou plusieurs jeunes interviennent au nom de la victime.**

Célestine, Justine et Katherine